



Glaire et la Presqu'île

Décembre 2024

Flash-info n°167 de la Commune de Glaire

Imprimé par nos soins

**Cérémonie des vœux du maire vendredi 17 janvier 2025 à 18h 30
dans le hall des sports.**

La population des trois villages est cordialement invitée



**LE MOT
DU
MAIRE**

Ce flash info qui clôture l'année 2024 évoque notre vie communale toujours aussi riche en activités malgré la période sombre que nous traversons.

Il circule actuellement sur les réseaux sociaux une information, au sujet de l'implantation d'un centre de transfert pour le tri et les déchets ménagers, je me suis donc approché de Monsieur le Préfet, en évoquant, notamment, les risques sanitaires de ce type d'installation, à ce jour j'attends une réponse officielle.

Le monde associatif ainsi que la municipalité demeurent les éléments moteurs de la vie de notre commune, c'est pourquoi j'évoquerai tous ces sujets lors de la cérémonie des vœux, où je vous invite toutes et tous à partager avec nous ce moment de convivialité.

Malgré les difficultés actuelles soyons unis et solidaires.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture

106^{ème} anniversaire de l'armistice du 11/11/1918



Après avoir honoré au monument aux morts de Iges la mémoire des combattants tombés pour la France, le maire, le député et une centaine d'habitants se sont retrouvés au monument aux morts de Glaire. Le maire a lu le message du ministre des armées rappelant à chacun nos devoirs de gratitude pour ces jeunes hommes qui ont traversé des épreuves inimaginables afin que la France demeure, devoirs de lucidité quand 20 ans plus tard il a fallu reprendre les armes pour s'opposer à ceux qui ont remis en cause les fondements de l'ordre et du droit international, mais aussi notre devoir d'espérance dans cette France qui ne doit jamais douter de ses ressources pour venir à bout des défis qui se présentent à elle, avant que les élèves de l'école accompagnés par leur directrice ne chantent la Marseillaise.

Le verre de l'amitié et de la paix a clos cet hommage national.

Les lauréats des maisons fleuries 2024

Des cascades de fleurs aux fenêtres, des compositions multicolores, une recherche



du beau en toute simplicité. Ce sont cette année encore les critères parmi d'autres qui ont guidé



les membres de la commission « Maisons fleuries » pour récompenser les 16 lauréats qui ont été primés.

Les couples Kowalczyck et Peyre ont obtenu les 1^{er} et 2^{ème} prix.

A noter que monsieur Jean Turpin, 1^{er} prix 2023 était hors concours. Félicitations à tous pour cette participation à l'embellissement du Village.

Téléthon 2024: l'évènement annuel soutenu par la municipalité

Régulièrement organisées le premier week-end de décembre, les trente heures officielles du téléthon ont eu lieu les 29 et 30 novembre 2024, laissant les dates habituelles de l'évènement à « Notre Dame de Paris » pour l'inauguration de la cathédrale sortie de ses cendres 5 ans après le terrible incendie qui l'avait profondément marquée.

Le maire et son conseil municipal remercient les membres des associations communales qui ont relayé le téléthon national sur notre commune au profit de la recherche sur les maladies rares.



29 novembre, journée des gâteaux en présence des parents à l'école. Près de 100 € de recette pour la recherche. St Nicolas arrivé dans la cour de l'école a remercié les enfants en distribuant des bonbons avant de les rassembler pour la photo souvenir



Ce même vendredi, en soirée, les adhérents de l'association « Savoir et Détente » aidés par les bénévoles des associations « ASTT, Tennis de Glaire et de l'APEG » ont ouvert les portes du loto. Ce jeu millénaire a rassemblé 200 joueurs venus éprouvés le frisson de la gagne tout en se restaurant. La manifestation a permis de recueillir plus de 1 500 €. Remis à l'AFM Téléthon.

Saluons l'esprit de groupe qui anime nos associations communales au bénéfice d'une noble cause.

Chaque année, le cyclo-club Turenne de Sedan apporte sa contribution au téléthon. Ils devaient être 12 adhérents au départ de Glaire pour un circuit de 88 km qui s'est terminé à Donchery. Malgré le soleil, un cycliste est tombé sur la route verglacée se démettant l'épaule en voulant rallier le point de départ.

Encadré par 2 véhicules de Glaire et Donchery, le groupe qui a collecté les recettes et les dons des villages traversés, a déposé à Donchery plus de 1 800 €

Grand merci à ces volontaires qui répondent présents quelque soit le temps.



Samedi après-midi, pendant son championnat, la buvette de l'ASTT a rassemblé 150 € de recettes et dons .

Deux semaines plus tôt, la section des marcheurs de l'association « Familles Rurales » a encaissé plus de 160 € de participation à la marche de 6 kms qui s'est terminée par une collation gratuite très conviviale.



La chorale des Amis de l'Orgue de ST LEGER, sous la direction de Pierre Rigoulot, accompagnée au petit orgue par Vincent Depaquit, a donné un concert dimanche 1er décembre dans l'église de Glaire .

Des chants de Noël ont succédé au pot pourri de l'organiste . Premier prix d'orgue à la fin de ses études musicales en 1992, Vincent Depaquit, aveugle de naissance, connaît toutes ses partitions en braille par cœur. Contrairement à d'autres organistes qui jouent en lisant la partition, le talentueux Sedanais lit d'abord la partition avec la main droite, puis avec la gauche, et quand tout est bien retenu, il rajoute la pédale.

Cette agréable après-midi a permis d'offrir 460 € au téléthon.

La totalité dons et recettes remis à l'association « AFM TELETHON » s'élève à 2650 euros

Les Echansons en Assemblée Générale le 27 novembre



Dernière A.G du président des Echansons Frédéric Gilleron en jaune



Un noyau de volontaires pour constituer un bureau

Pendant 20 ans, Frédéric GILLERON élu et réélu à la tête des échansons a présidé l'association apportant aux adhérents son expertise professionnelle dans la dégustation pédagogique des crus sélectionnés. Après présentation du rapport moral puis financier, le président en titre omniprésent, difficile à remplacer et plusieurs membres démissionnaires ont incité une nouvelle équipe à prendre le relais. Cinq volontaires ont invité les membres de l'association à désigner le nouveau bureau lors de la prochaine assemblée extraordinaire.

Le Foot à GLAIRE



Jean-Pierre Gérard, le président de l'AS GLAIRE a réuni le 22 novembre les sponsors de l'équipe de foot pour une remise de maillots. Eurovia, Ucar et Pose au Sol, sont les généreux donateurs qui permettent à l'AS Glaire d'aligner dans les compétitions 17 joueurs parmi les séniors et 22 chez les vétérans. Souhaitons au valeureux président de retrouver les années fastes du foot à Glaire en 2007-08 avec plusieurs équipes parmi lesquelles les moins de 13 ans champions des Ardennes, et les poussins en honneur pour la seconde phase.



Regard sur l'association sportive « Tennis Club de GLAIRE » (TCG)



Réélu Président du TCG à l'unanimité, Alexandre DROUHOT donne l'impulsion sportive à son association en compagnie de Jérémie MARCOUX élu trésorier. Le duo qui constitue le bureau de l'association a enregistré 3 nouvelles licences compétition pour 1 départ et inscrit 2 licences loisirs parmi les membres de l'association. Dans l'immédiat, le président qui n'a pas les moyens d'intégrer un entraîneur, a fait l'impasse sur le recrutement de jeunes joueurs, mais il ne désespère pas, préoccupé par l'état de la surface du terrain extérieur qu'il faut remettre en état, l'association recherche des moyens financiers. Elle organisera une brocante le 16 mars prochain.

Recensement de la population à GLAIRE

Les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée. Dans celles de plus de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les ans mais sur un échantillon de la population différent chaque année.

Comment répondre au recensement ?

Entre le 16 janvier et le 15 février 2025:

Le recensement peut se faire en ligne ou par un agent recenseur recruté par la commune, que vous reconnaîtrez grâce à sa carte tricolore.



Lotissement Villette2: rue de l'ancien lavoir



Pendant les six semaines de travaux



Stationnement et voie piétonne accessibles après réception des travaux

Sur le chemin de Villette à Iges, un tronçon de 180 m baptisé Rue de l'ancien lavoir, prolonge la rue du clos du château à Villette. Les travaux de voirie réalisés par la Sté Eurovia pour un montant de 379 000 €, ont été subventionnés par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) attribuée par le Préfet à hauteur de 61 606 €.

Les agents communaux à l'honneur



Le 27 novembre, André Godin le maire de Glaire, accompagné de plusieurs conseillers municipaux, a réuni les agents communaux dans la salle de la mairie pour les remercier du travail accompli pendant l'année 2024.

Malgré la situation difficile du pays, le maire a invité les agents à ne pas douter de l'avenir et continuer leur activité dans l'intérêt général de la population.

Le verre de la saine collaboration a suivi la gratification remise à chacun.

Le marché de Noël 2024 à GLAIRE



L'association « Savoir et Détente » a convaincu de nombreux exposants qui ont présenté une multitude d'objets cadeaux. Beaucoup de badauds à la recherche d'idées pour ce Noël semblaient hésitants. La situation politique du pays, après la dissolution surprise de l'assemblée nationale et un gouvernement sous la menace d'une motion de censure, est elle la véritable raison de cette envie que certains n'osent pas concrétiser?

Glaire en Infos sur : www.mairie-glaire.fr

Mairie de Glaire — 5, place de la Mairie — Tél 03 24 27 26 53 — Courriel : glaire@orange.fr